

aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce;

- de mieux réglementer le subventionnement et l'utilisation des mesures compensatoires et de sauvegarde; et
- de renforcer les institutions du GATT, surtout en ce qui touche le règlement des différends et la surveillance des politiques nationales, et d'établir des liens plus étroits avec le FMI et la Banque mondiale.

La réunion d'examen à mi-parcours, que j'ai accueillie à Montréal en décembre, a été décevante pour ce qu'elle n'a pas permis de réaliser... surtout sur l'épineuse question de l'agriculture. Mais des progrès importants ont été réalisés sur l'accès aux marchés, les règles commerciales, le règlement des différends, le fonctionnement du GATT, le commerce des services et les produits tropicaux.

Et j'ai confiance que nous pourrons, dans les mois à venir, réaliser des progrès sur les questions les plus difficiles. J'ai été fort encouragé par le sentiment d'engagement permanent à assurer le succès de l'Uruguay Round que j'ai ressenti chez tous les participants à la réunion de Montréal.

Je crois que les ambitieux objectifs établis à Punta del Este seront réalisés dans les deux prochaines années, après des négociations fort difficiles. Je crois aussi que les nations commerçantes comprennent généralement qu'elles seront toutes perdantes si ces objectifs ne sont pas réalisés et que les négociations échouent.

La stratégie commerciale du Canada s'intéresse aussi grandement à la création d'un marché européen unique d'ici à 1992. L'Europe de l'Ouest compte pour 36 p. 100 de nos exportations non destinées aux États-Unis et est, avec les pays de la bordure du Pacifique, le principal point de concentration de nos initiatives de promotion du commerce et de l'investissement à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Nous avons confiance que l'Europe restera ouverte et qu'elle contribuera positivement à l'établissement, pendant l'Uruguay Round, de nouvelles règles et disciplines qui donneront une économie mondiale plus ouverte et dynamique. L'intégration européenne ne doit pas ériger de nouveaux obstacles au commerce. Ce serait un coup porté à un système commercial international ouvert. Même la menace de nouvelles barrières pourrait entraver le commerce et l'investissement et retarder les progrès dans les Négociations commerciales multilatérales.